

**BULLETIN****MUNICIPAL**

Direction-Administration :  
Mairie de Saint-Cloud

OFFICIEL

Publication trimestrielle

## Création à Saint-Cloud d'un Centre Départemental Anticancéreux et d'un Laboratoire de Recherches

La population de Saint-Cloud a été tenue au courant, par des articles très récents parus dans la grande presse, de la création à Saint-Cloud d'un Centre départemental anticancéreux.

Cet événement est d'une telle importance pour la vie future de notre cité, qu'il nous paraît intéressant de donner à nos concitoyens des renseignements sur ce Centre, qui fonctionnera dans la propriété sise rue Gaston-Latouche et rue Charles-Lauer, appartenant aux Etablissements Hospitaliers de Saint-Cloud, laquelle propriété sera cédée au département de Seine-et-Oise.

Tout d'abord, l'on pourrait s'étonner que les Etablissements Hospitaliers de Saint-Cloud, qui s'étaient rendus acquéreurs de la propriété de la rue Gaston-Latouche pour y créer une Maternité et un Centre de P. M. I. se soient dessais de cet immeuble.

Il faut d'abord savoir qu'il y a 7 ans, une tentative d'acquisition amiable de la propriété du 5, rue Gaston-Latouche avait été faite par les Etablissements Hospitaliers de Saint-Cloud.

Cette tentative était sur le point d'aboutir à un prix très raisonnable (8 millions), lorsque l'Administration des Domaines émit un avis défavorable à cette transaction, estimant qu'il ne fallait pas que cette propriété de 4.285 m<sup>2</sup> soit payée plus de 5.855.000 francs.

Les Etablissements Hospitaliers, approuvés en cela par l'autorité supérieure qui déclara le projet d'utilité publique après enquête, allèrent donc à l'expropriation.

La procédure d'expropriation fut lente et compliquée et dura 5 ans.

La commission arbitrale d'évaluation fixa finalement à 25 millions de francs l'indemnité de dépossession à accorder par l'Hôpital au propriétaire de l'immeuble.

La commission administrative des Etablissements Hospitaliers fit appel de cette décision, mais une nouvelle consultation à l'Administration des Domaines laissa apparaître que le prix de 25 millions était devenu normal par suite de la dévaluation du franc et de la plus-value des terrains à Saint-Cloud. Il n'y avait donc qu'à s'incliner.

Entre temps, les besoins pressants de la Maternité avaient dû être satisfaits d'une autre manière et ce service avait été entièrement refait dans ses anciens locaux. On y avait ajouté quelques chambres particulières à un ou deux lits et le tout avait été rendu très moderne.

(Suite page 2).

La session du Conseil Municipal, au cours de laquelle sont actuellement traitées d'importantes questions concernant les locaux scolaires, l'hôpital de Saint-Cloud, le logement, n'étant pas close au moment où nous mettons sous presse, il ne nous sera malheureusement pas possible de donner dans ce numéro d'octobre, le compte rendu des différentes séances de l'Assemblée communale. Nous tiendrons nos lecteurs au courant dans le numéro de janvier 1955.

### L'élargissement du Quai Carnot

Cette question évoquée lors du Conseil municipal du 2 juin dernier et renvoyée en commission pour étude, a fait l'objet d'un examen lors de la session d'octobre du Conseil municipal. Elle est fort complexe. Le Conseil municipal qui avait à se prononcer sur l'abattage des arbres a, à juste titre, déclaré indispensable la sauvegarde du site par le maintien de la ligne de platanes qui borde la Seine à cet endroit.

Deux écueils sont à éviter et, si nous en parlons dans le *Bulletin Municipal*, c'est parce que cette question, échappant en réalité à l'autorité municipale et dépendant des services des Ponts et Chaussées — puisqu'il s'agit de la route nationale n° 187 — il est bon que nos conci-

(Suite page 2).



Ajoutons encore que la courbe de natalité qui montrait progressivement il y a cinq ans, s'était effondrée ces deux dernières années, si bien que la Maternité, de 23 lits, n'a plus qu'un coefficient de remplissage permanent de 7 lits.

Nous n'étonnerons personne en disant que ce qui était une affaire intéressante à 8 millions l'est devenue beaucoup moins à 25 millions et que l'Hôpital devrait, s'il restait propriétaire de cet immeuble, procéder à des travaux d'aménagements nécessaires et y dépenser plusieurs dizaines de millions, traîner au surplus un boulet qui aurait une grosse incidence sur les prix de journée qui sont heureusement jusqu'à présent restés dans une moyenne très raisonnable.

Aussi, lorsqu'au printemps dernier, M. le Directeur de la Santé Publique, auquel le Président de la commission administrative confiait ce souci, envisagea de demander aux Etablissements Hospitaliers de Saint-Cloud de céder ce grand immeuble de la rue Gaston-Latouche pour en faire un Centre anticancéreux, M. le Maire fut vivement intéressé et la commission administrative, mise au courant, l'invita à poursuivre les pourparlers. Ceux-ci viennent d'aboutir et le Conseil général, à la quasi unanimité de ses membres, a pris une position favorable. La même position a été prise par la majorité du Conseil municipal sur le vu de la délibération de la commission administrative des Etablissements Hospitaliers décidant, à l'unanimité, l'aliénation de la propriété en question.

Les assemblées locales responsables avaient là une possibilité de participer à la lutte contre ce terrible fléau du XX<sup>e</sup> siècle qu'est le cancer; elles ne pouvaient en conscience la laisser échapper. D'ailleurs sur ce point, le Conseil municipal a été unanime.

La commission administrative avait bien pensé naguère installer dans cette propriété des pensionnaires de la Maison de retraite Lelégard et faire ainsi de la place à l'hospice qui est toujours complet et pour lequel les postulants doivent attendre de longs mois. Mais la Santé publique a estimé à juste titre, semble-t-il, que la division en deux parties de cet établissement le grèverait de frais généraux trop lourds; qu'il n'était pas souhaitable non plus d'installer des pensionnaires de l'hospice dans le Centre même de Saint-Cloud et qu'au surplus l'agrandissement de cet établissement pouvait se faire très facilement sur son propre terrain, soit par surélévation, soit par extension des bâtiments.

On peut donc estimer que la réservation qui a été faite de la propriété Gaston-Latouche par l'Hôpital va rendre à la Santé publique les plus grands services. Tout d'abord, l'ouverture à Saint-Cloud d'un Hôpital spécialisé comprenant 57 lits qui sera à la disposition du département de Seine-et-Oise et, par conséquent, à celle des ressortissants de Saint-Cloud. Ensuite, on peut considérer que le Centre anticancéreux enverra un certain nombre de ses malades relevant de la chirurgie à notre service de l'Hôpital. Il va enfin en rejaillir un certain éclat sur Saint-Cloud qui aura la chance de posséder sur son territoire le premier Centre anticancéreux départemental de France, Centre qui doit, d'ailleurs, paraît-il, fonctionner en relations très suivies avec celui de Villejuif.

Ce n'est évidemment pas sans regrets que la commission administrative se dessaisit de cette propriété pour l'acquisition de laquelle la procédure entreprise a néces-

sité un travail administratif très compliqué, mené à bonne fin par la direction de l'Hôpital.

Mais qu'advient-il alors de l'agrandissement de l'Hôpital demandé à la fois par les usagers et par le corps médical de Saint-Cloud ?

Nous rassurons immédiatement nos concitoyens car la commission consultative médicale, la commission administrative des Etablissements Hospitaliers, le Conseil municipal et le Maire se sont posé la question. Les assurances formelles qui ont été données tant par M. le Préfet que par M. le Directeur départemental de la Santé et ses chefs de services apportent tous apaisements, de sorte que les projets d'agrandissement de l'Hôpital actuellement à l'étude sont sûrs d'avoir une approbation rapide et de recevoir toute l'aide désirable pour que leur réalisation soit achevée dans le plus bref délai.

L'Hôpital qui va s'augmenter d'une propriété particulière, qui se trouve dans son enceinte, possède maintenant assez de terrain pour qu'une grande extension puisse lui être donnée.

Les fonds provenant, d'une part, d'une vente d'un terrain à Boulogne, soit 6.500.000 francs, les fonds rendus disponibles par l'aliénation de la propriété de la rue Gaston-Latouche (30 millions), serviront de première masse de manœuvre pour lesdits travaux d'agrandissement.

La Municipalité mettra un point d'honneur à faire aboutir rapidement ces projets qui viendront heureusement compléter sur le plan de l'urbanisme l'opération en cours place Silly.

---

### Élargissement du Quai Carnot (suite)

toyens en soient exactement informés et que notre responsabilité soit dégagée.

Ces deux écueils sont les suivants :

1<sup>o</sup> Il ne faut en aucun cas soumettre les immeubles et propriétés en bordure du quai Carnot à un alignement qui entraînerait, outre des dépenses considérables, d'importantes démolitions ou des modifications inopportunes.

2<sup>o</sup> Le second écueil serait de prévoir un travail insuffisant qui apporterait une amélioration momentanée à la circulation mais qui entraînerait déjà une lourde dépense sans tenir compte des besoins futurs.

Nous sommes à une époque où il faut voir très grand en matière de circulation automobile. N'oublions pas que si nous avons la même densité de véhicules qu'aux Etats-Unis, nous aurions 14 millions d'automobiles alors que le parc français n'est encore que de 3 millions. Il faut donc prévoir dans les vingt ans à venir une augmentation de cinq fois le nombre de véhicules existants.

La solution qui paraît donc s'imposer est certes une solution onéreuse mais définitive : c'est l'implantation d'une nouvelle chaussée de 6 ou 7 mètres, de l'autre côté de la ligne d'arbres en encorbellement sur les berges de la Seine, entre le pont de Saint-Cloud et le pont de Suresnes.

Le quai Carnot actuel deviendrait une voie à sens unique. La voie nouvelle serait également à sens unique dans l'autre direction et la partie médiane plantée des arbres existants serait conservée pour les piétons et éventuellement une piste cyclable.

Le nouveau quai en encorbellement se prêterait beaucoup mieux au stationnement des yachts et péniches qui ainsi seraient à quai.

L'esthétique et le pratique seraient satisfaits.



Une partie du vœu proposé au Conseil municipal dans sa séance du 2 juin reste valable, celle concernant l'aménagement de la rive droite, du côté Bois de Boulogne, d'un passage souterrain sous le nouveau pont de Suresnes, passage souterrain qui paraît avoir été prévu et dont la non-exécution complique considérablement la circulation dans le bois de Boulogne et amène un surcroît de circulation touristique sur la rive gauche de la Seine.

Que l'on ne nous objecte pas que nous nous mêlons de ce qui ne nous regarde pas puisqu'il s'agit du territoire de la Seine car c'est bien sur le territoire de Saint-Cloud que l'on ressent la conséquence de cette lacune.

Nos suggestions intéressantes à la fois les services de la Navigation et ceux des Ponts et Chaussées, nous espérons qu'un accord pourra intervenir entre ces deux grandes administrations pour trouver à ce problème une solution satisfaisante et rationnelle qui réponde bien à la marche du progrès qui caractérise notre époque.

## Travaux d'assainissement

### Branchement aux égouts

La ville de Saint-Cloud poursuit son programme de travaux d'assainissement général du territoire.

C'est ainsi que des collecteurs et canalisations viennent d'être établis boulevard de la République, rue du Val-d'Or et avenue de Suresnes.

D'autres projets vont voir le jour incessamment; il s'agit de la rue de Buzenval, de la rue Henri-Régault et de la rue de l'Avre.

Ces travaux doivent permettre aux riverains d'écouler leurs eaux résiduaires et ménagères et d'améliorer la viabilité des voies urbaines, tant en été par la suppression des eaux stagnantes dans les caniveaux, qu'en hiver par la suppression de la glace dans ces mêmes caniveaux.

Or, il a été constaté, à l'occasion de travaux récents, que des riverains n'avaient pas encore manifesté leur intention d'exécuter les travaux de branchements particuliers qui leur incombent.

Nous pensons qu'il est utile de leur rappeler que les dispositions du règlement de voirie municipale, notamment les articles 27 et 45, les mettent dans l'obligation de se brancher à leurs frais aux égouts existants.

Conformément au dit règlement, les services techniques procéderont, dans toutes les voies où des travaux d'assainissement viennent d'être exécutés, à la suppression des gargouilles ou de tous autres ouvrages destinés à évacuer sur la voie publique les eaux, de quelque nature qu'elles soient.

Les propriétaires retardataires vont être mis à nouveau en demeure d'avoir à effectuer leurs branchements particuliers et nous ne saurions trop insister pour que ces travaux soient effectués avant la période d'hiver.

Quoi qu'il en soit, aucun déversement ne sera toléré dans les voies desservies par un égout à dater du 1<sup>er</sup> décembre prochain.

..

Au sujet de l'état des trottoirs empruntés par les

égouts, nous précisons qu'ils ne peuvent être remis en état qu'après tassement effectif des terres remblayées dans les tranchées.

En ce qui concerne plus particulièrement le boulevard de la République, d'autres fouilles vont être exécutées par le service des Eaux et par l'administration des P.T.T. et il n'est pas envisagé de réfectionner immédiatement les trottoirs. Un passage sablé le long des propriétés riveraines sera donc entretenu provisoirement par les services de voirie.

## Au sujet des effectifs du Commissariat de Police de Saint-Cloud

Il y a un an, le 2 octobre 1953, le Conseil municipal, considérant les effectifs du commissariat de police de Saint-Cloud, notoirement insuffisants pour assurer dans de bonnes conditions les services qui lui incombent, émettait le vœu que ces effectifs fussent renforcés au plus tôt et priait le maire d'intervenir auprès de l'autorité supérieure, puisqu'il s'agit, chacun le sait, de la police d'Etat qui a remplacé en 1935 la police municipale.

Le vœu fut adressé, d'une part, à M. le Commissaire de police de Saint-Cloud, premier intéressé par la question, d'autre part, à M. le Préfet de Seine-et-Oise à qui le Maire rendit visite. Ce dernier fit savoir qu'il s'était déjà préoccupé de cette question mais que cela le dépassait, du fait que le recrutement des gardiens de la paix intervient sur le plan national.

De son côté, M. le Commissaire de Saint-Cloud, qui était intervenu auprès de son Directeur à Versailles, faisait savoir par lettre du 18 novembre 1953, que son supérieur hiérarchique envisageait l'affectation à son commissariat d'une vingtaine de gardiens vraisemblablement au début de 1954. Il indiquait que plusieurs éléments,

en provenance des C.R.S., devaient être versés prochainement dans les corps urbains et affectés, en priorité, dans les circonscriptions les plus chargées de Seine-et-Oise dont Saint-Cloud.

Nous attendîmes patiemment le début de la présente année et nous ne vîmes rien venir. Bien au contraire la situation s'est aggravée car il y eut depuis un an trois départs d'agents admis à faire valoir leurs droits à la retraite et le commissariat n'a reçu en remplacement qu'un seul agent provenant des C.R.S. et encore celui-ci est malade.

Devant une telle situation, nous sommes intervenus à la Présidence du Conseil qui nous a communiqué une lettre de M. le Préfet de Seine-et-Oise, datée du 14 août 1954, par laquelle ce haut fonctionnaire faisait connaître au directeur du cabinet de M. le Président du Conseil que cette question des effectifs de police ne se posait pas uniquement pour un commissariat mais pour l'ensemble de la police de Seine-et-Oise et qu'elle ne pourrait trouver une solution que dans la mesure où des affectations nombreuses seraient prononcées au bénéfice de ce département. Il ajoutait que M. le Ministre de l'Intérieur, à qui il a signalé à différentes reprises cette situation, lui a fait savoir que l'état général déficitaire des effectifs soulevait des problèmes difficiles dans l'immédiat et particulièrement sur le plan budgétaire, que



néanmoins il devait procéder à une révision des effectifs de certains départements au profit d'autres, parmi lesquels la Seine-et-Oise.

Après avoir souligné les efforts d'un personnel surchargé, qui fait face avec beaucoup de dévouement aux lourdes tâches qui lui incombent, M. le Préfet indiquait dans sa lettre précitée que les mesures à prendre en ce qui concerne le commissariat de Saint-Cloud seraient examinées en fonction des moyens qui seront mis à sa disposition par M. le Ministre de l'Intérieur.

Devant une telle situation, le Conseil municipal ne pouvait faire autre chose que de réitérer dans sa séance du 6 octobre 1954, son vœu de l'an dernier, en décidant de saisir les parlementaires de Seine-et-Oise de la question et d'envoyer, au besoin, une délégation municipale auprès de M. le Ministre de l'Intérieur.

À la dernière minute, nous apprenons qu'un concours pour le recrutement sur le plan national de 900 gardiens de la paix a été effectué et que ces nouvelles recrues font actuellement un stage de trois mois. Puisse le département de Seine-et-Oise ne pas être oublié et par surcroît le commissariat de Saint-Cloud, lequel est dirigé par un commissaire jeune et dynamique qui obtient avec les faibles moyens matériels dont il dispose, d'excellents résultats, mais qui ne peut, du fait de la charge écrasante qui lui échoit avec la circulation sur l'autoroute notamment, donner sa pleine mesure. Nous avons été heureux d'apprendre que son administration supérieure, reconnaissant ses efforts, l'avait inscrit au tableau d'avancement pour le grade de commissaire principal. Nous l'en félicitons vivement.

Pour ceux de nos concitoyens qui ne seraient pas au courant nous signalons que le commissariat de police de Saint-Cloud englobe les communes de Saint-Cloud, Garches, Vaucresson et Marnes-la-Coquette, soit une superficie de 1.145 hectares pour une population d'environ 35.000 habitants. Rien qu'à Saint-Cloud, les services à assurer sont énormes : tout d'abord la circulation sur la place Georges-Clemenceau et au tunnel de l'autoroute, qui nécessite la présence continue de plusieurs agents le jour et la nuit; ensuite quatre points fixes de circulation, trois marchés, trois groupes scolaires, deux lycées et des établissements scolaires privés, quatorze usines, soixante réunions hippiques par an, deux fêtes foraines, d'une durée d'un mois chacune, un lycée américain, les magasins généraux de S.H.A.P.E. situés à proximité des usines Dassault; trois gares, le passage très fréquent de personnalités sur la place Clemenceau où il faut chaque fois renforcer le service d'ordre, des manifestations sportives cyclistes ou autres, etc.

On admettra qu'avec des services aussi chargés, on ait le devoir de mettre tout en œuvre pour obtenir l'augmentation des effectifs du commissariat de Saint-Cloud qui sont moins élevés qu'en 1947, alors qu'il y a en plus à assurer le service de la circulation de l'autoroute, qui n'incombait pas à cette époque au commissariat de Saint-Cloud.

## Colonie de Charbonnière

---

Notre colonie de vacances a eu, cette année, son habituel succès.

Pendant deux mois, 175 enfants ont pu bénéficier d'un séjour salubre à la campagne dans une installation modèle, dont il n'y a plus lieu de faire l'éloge, nombreux étant maintenant ceux de nos concitoyens qui ont pu, par eux-mêmes, se rendre compte de la beauté du cadre et de l'organisation parfaite, jusque dans les détails, de la colonie de vacances de Charbonnière.

Malgré l'inclémence d'une saison estivale qui n'a pas été, cette année, très favorable, les enfants, bien encadrés par un personnel de moniteurs et de monitrices

dévoués et compétents, ont pleinement profité de leur séjour et les nombreuses lettres reçues de familles, qui ont tenu à nous dire leur satisfaction, nous apportent le témoignage extrêmement précieux que la ville réalise là une œuvre du plus haut intérêt.

Le dimanche 29 août, la fête de la colonie avait décidé plus de 150 personnes à aller à Charbonnière voir vivre nos colons et les applaudir dans les divers exercices, danses et chants, préparés pour cette circonstance.

Il fut donné également aux familles d'apprécier tous les petits travaux de vannerie, de moulage, de tissage, de modèles réduits, faits par les enfants.

Le temps, très beau ce jour-là, permit à tous de passer une journée excellente à l'ombre des arbres magnifiques du parc et de la forêt et d'en rapporter un excellent souvenir.

Nous tenons à dire nos très sincères remerciements à tous ceux et celles qui ont contribué au succès de la colonie, à son organisation, à sa vie. En premier lieu, à M. MARTIN, directeur et Madame, à M. ROUQUETTE et Madame, qui remplacèrent M. et Mme MARTIN pendant une courte période, puis à tous les dévoués moniteurs et monitrices, à nos deux assistantes scolaires, chargées du service sanitaire, aux cuisinier et cuisinière ainsi qu'au personnel de service. Tous, avec un égal dévouement, se sont dépensés pour assurer à nos enfants un séjour agréable. Nous n'oublierions pas le cher M. MAINARD, régisseur du château, toujours là pour toutes les tâches et le jardinier qui sait mettre à la disposition de la cuisine, fruits et légumes excellents qui permettent de composer des menus de première qualité.

Nos remerciements vont aussi au personnel de la mairie, secrétariat et service social, qui a la charge de tout prévoir et tout organiser. Travail caché mais indispensable et particulièrement efficace.

---

## POUR LES VIEILLARDS

La « Journée Nationale des Vieillards » est fixée cette année au dimanche 24 octobre.

Il est inutile d'insister sur les difficultés considérables que rencontrent, en notre temps, de nombreux vieillards dont les ressources n'ont pas suivi, et de loin, l'augmentation croissante du coût de la vie.

Il est du devoir de tous de les aider.

C'est pourquoi nous faisons appel à la générosité de tous nos concitoyens, dont aucun ne refusera de répondre à la sollicitation des quêteurs et quêteuses bénévoles qui leur présenteront, le 24 octobre, le tronc garni de la bande tricolore portant la mention « Journée Nationale en faveur des Vieillards ».

Les sommes recueillies permettront d'apporter à nos vieillards nécessiteux la manifestation de la sympathie de tous les Clodoaldiens.

Le Comité d'organisation, constitué sous l'égide de la Municipalité, comprend les représentants du « Parrainage des Vieillards », de « L'Association des Vieux Travailleurs », des « Conférences Saint-Vincent de Paul » de Saint-Cloud et du Val-d'Or, de la « Ligue Féminine d'Action Catholique », tous groupements qui, au cours de l'année, exercent déjà une action d'aide et de secours aux vieillards.

Les Scouts et les Guides de France apportent également leur concours pour la quête publique.

Merci d'avance à tous.

---

## TRAVAILLEUSES FAMILIALES

Le précédent *Bulletin* a donné connaissance des dispositions prises par le Conseil municipal pour permettre qu'une aide soit fournie aux mères de famille qui en ont besoin, et qui, n'étant pas rattachées à la Caisse d'Allocations Familiales de la Région Parisienne, ne



peuvent bénéficier du service des Travailleuses familiales de cette caisse.

L'Association Clodoaldienne pour l'Aide aux Mères de famille, s'est mise à la disposition de la Municipalité pour aider à la réalisation de la décision prise.

En conséquence, une permanence, qui sera assurée par Mlle MORLAIS, secrétaire de l'Association Clodoaldienne pour l'Aide aux Mères de famille, sera ouverte, à partir du 15 octobre, au Centre Culturel, rue des Ecoles, tous les vendredis, de 17 à 19 heures.

On y trouvera tous les renseignements utiles sur l'aide aux mères de famille et les conditions dans lesquelles cette aide peut être apportée.

Les personnes qui reçoivent leurs prestations familiales par la Caisse d'Allocations Familiales de la Région Parisienne peuvent continuer à s'adresser à Mlle RIVAIN, assistante sociale de la C.C.A.F., à la mairie, le mardi, de 10 h. à 12 heures ou le jeudi de 17 à 19 heures.

## Journées du Sang

Deux « journées du sang » se sont tenues à Saint-Cloud, les 9 et 10 octobre, au Centre Culturel, rue des Ecoles.

220 personnes ont apporté leur sang.

Qu'on nous permette de dire que ce nombre est tout à fait insuffisant pour une population de 20.000 habitants. Il y avait là cependant l'occasion d'accomplir un acte de véritable solidarité humaine et qui ne demandait pas un bien grand effort ni un grand sacrifice.

Nous formons cependant le vœu que tous ceux qui auraient pu venir offrir leur sang et qui ne l'ont pas fait n'aient pas besoin un jour, pour eux-mêmes ou quelqu'un de leurs proches, d'une transfusion d'urgence qu'il pourrait être impossible d'opérer faute de sang disponible. Ils comprendront alors qu'ils ont manqué à leur devoir... mais il sera trop tard.

## ORLÉANSVILLE

Le terrible cataclysme d'Orléansville ne pouvait laisser indifférent la population clodoaldienne.

Le dimanche 26 septembre, grâce au concours dévoué de la Croix-Rouge, une quête sur la voie publique a permis à chacun de manifester sa sympathie pour les malheureux frappés dans leur sommeil par un tremblement de terre qui a pris la proportion d'une catastrophe.

Merci à tous ceux qui ont ainsi permis de recueillir une somme de 150.856 francs, à laquelle il y a lieu d'ajouter 87.500 francs remis en chèques ou espèces à la mairie, soit, au total : 238.086 francs.

D'autre part, le Conseil municipal a décidé de faire un don de 100.000 francs au titre de participation de la ville.

## Centre Culturel et Artistique

### Cinéma éducatif

Les séances gratuites de cinéma éducatif organisées par la municipalité ont repris le 14 octobre à la Salle des Fêtes Municipale, rue des Ecoles et rue Hébert.

Bien que réservées plus spécialement aux élèves des écoles de Saint-Cloud, elles sont ouvertes à tous, adultes et anciens compris.

Prochaines séances :

21 octobre, à 15 heures; 4 et 18 novembre, à 15 h.; 9 et 16 décembre, à 15 heures; 15 et 20 janvier 1955, à 15 heures.

Les films projetés seront inédits.

Notre concitoyen, M. ANCLA, qui a vécu de longues années en Inde, fera, à une date qui sera indiquée ultérieurement, une conférence sur l'Inde française, telle qu'il l'a connue.

### Manifestations prévues d'ores et déjà à la Salle des Fêtes Municipale

En principe sont prévus :

Le 28 octobre 1954, à 21 heures :

Un concert organisé par Mme OSSUDE, présidente de la section de Saint-Cloud de la Ligue Française contre le cancer :

Musique de chambre par le quatuor LOENWENGUTH.

Le 6 novembre 1954 :

La F.N.C.R. organise un bal en accord avec les Anciens P.G. 1914-1918 et l'Association Clodoaldienne des Mutilés, Réformés et Veuves de Guerre.

Le 19 décembre 1954 :

L'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Saint-Joseph prévoit une grande soirée de music-hall.

\*\*

Des arbres de Noël seront élevés en fin d'année 1954 et début 1955.

Ainsi, le 19 décembre, la Ligue Féminine d'Action Catholique a prévu un arbre de Noël.

## ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Fin septembre, nos cours d'enseignement ménager ont repris au Centre Culturel, rue des Ecoles et aux Coteaux.

Comme chaque année, les professeurs de la Caisse Centrale d'Allocations Familiales s'efforcent d'apprendre aux jeunes filles, aux futures mamans et aux mamans à aimer leur rôle de maîtresses de maisons et à s'y perfectionner. Les matières suivantes sont enseignées :

— Couture, coupe, transformation, repassage.

— Cuisine et pâtisserie.

— Puériculture et hygiène des tout petits, etc...

L'intérêt que présentent ces cours n'échappe pas à la municipalité qui vient de les doter d'un matériel très au point, notamment en ce qui concerne le cours de puériculture.

A Pâques, comme l'an dernier, le concours de la meilleure ménagère départagera les élèves et sera suivi d'une distribution de prix.

Pour tous renseignements concernant ces cours, s'adresser à la mairie, service social, 2<sup>e</sup> bureau.

## EXPOSITION « L'ÉVOLUTION DE SAINT-CLOUD »

au Centre Culturel et Artistique

les 20, 21, 27 et 28 Novembre

La Société des Amis de Saint-Cloud organise, les 20, 21, 27 et 28 novembre 1954, dans les salles du Centre Culturel, rue Hébert et rue des Ecoles, une exposition qui retracera l'évolution de Saint-Cloud depuis le Moyen-Age. Les visiteurs y trouveront de nombreuses reproductions historiques, des objets provenant du Domaine et aussi des plans et maquettes permettant de se faire une opinion sur l'avenir de notre ville.

A l'occasion de cette exposition, et pour en augmenter l'intérêt, nous serions reconnaissants aux personnes qui possèderaient des documents se rapportant à l'histoire de Saint-Cloud, de vouloir bien les signaler à M. André MARIE, à la mairie de Saint-Cloud.

## VISITES-CONFÉRENCES

AU MUSÉE DE SAINT-CLOUD

Les membres de plusieurs groupements ont visité au cours des derniers mois, notre musée local. Sans vouloir nous étendre sur les visites de particuliers, nous note-



rons que deux fois le service des Monuments Historiques de France, sous l'égide du Ministère de l'Education Nationale, a organisé une visite guidée. La première fois, le 8 mai, une conférencière a longuement commenté les pièces exposées. Quant à la seconde visite, le 13 août, Mlle PAJOT, devant un groupe de 70 personnes, a montré tout l'intérêt des documents que possède notre musée local. M. Robert HARDOUIN a fourni des explications dont le caractère très éclectique a été fort apprécié de ses auditeurs.

Notons aussi, le 8 avril, sous la conduite de M. André MARIE, conservateur-adjoint, une visite du vieux Saint-Cloud, organisée par la Société d'Etudes Historiques et Géographiques de la région parisienne.

Rappelons que le musée local est ouvert le dimanche matin et, pour les groupements, sur rendez-vous.

## INFORMATIONS DIVERSES

### PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE de la Caisse d'Allocations Familiales de la Région Parisienne

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1954, les permanences de Mlle RIVAIN, à la Mairie de Saint-Cloud, ont lieu le mardi, de 10 heures à midi et le jeudi, de 17 heures à 19 heures.

## Distinctions Honorifiques

Nous avons relevé dans différents documents officiels les nominations ou promotions ci-après :

### Légion d'Honneur

a) Au titre des Combattants volontaires :

*Au grade de Chevalier* (B.O. n° 21, du 12 août 1954)  
M. TESSIER Georges, commerçant en alimentation générale, rue de Montretout, à Saint-Cloud.

M. TESSIER, maréchal des logis pendant la guerre 1914-1918, était déjà décoré de la Médaille Militaire, de la Croix de Guerre (une palme, deux étoiles), de la Croix de Combattant Volontaire, de la Croix de Saint-Georges de Russie, de la Médaille de la Valeur Militaire d'Italie. La Croix de la Légion d'Honneur lui a été remise aux Invalides, le 21 août 1954.

b) Au titre du Ministère de l'Education Nationale :  
*Au grade de Chevalier* (décret du 6 septembre, J.O. du 9 septembre 1954)

M. CHIÈZE Jean-André, professeur de dessin au lycée de garçons de Saint-Cloud et graveur de talent.

c) Au titre du Ministère de l'Intérieur :

*Au grade de Chevalier* (décret du 18 septembre, J.O. du 21 septembre 1954)

M. BONNIFAUD René, secrétaire général de la Mairie de Saint-Cloud.

### Palmes Académiques

*Officiers d'Académie* (arrêté ministériel du 30 juin 1954)  
M. REVERSEAU Germain, professeur au lycée de garçons de Saint-Cloud.

M. BAILHACHE Jean, professeur au lycée de garçons de Saint-Cloud.

Mlle CHEVALIER Madeleine, institutrice publique à Saint-Cloud.

Mme DUCLOUX Jeanne, professeur de lycée à Saint-Cloud.

Mme JALADIS Denise, professeur d'éducation physique au lycée de jeunes filles de Saint-Cloud.

M. LAFFONT Marcel, professeur d'éducation musicale au lycée de garçons de Saint-Cloud.

Mlle MEN Geneviève, institutrice publique à Saint-Cloud.

Mme SIRE Jeanne, maîtresse primaire de lycée à Saint-Cloud.

### Mérite Social

*Au grade de Chevalier* (décret du 10 juillet 1954)

M. BALU Raymond, 19, rue du Calvaire, services rendus à la Sécurité Sociale.

M. FRETZ Louis-Félix, 34, rue d'Orléans, Administrateur de la Société Mutualiste et d'Entr'aide sociale de la Régie Renault.

### Ordre de la Santé publique

*Au grade de Chevalier* (décret du 21 juillet 1954)

M. l'Amiral Gervais DE LAFONT Raymond, directeur-délégué du Conseil d'administration de l'Association des Paralysés de France.

### Médaille d'honneur de l'Éducation physique et des sports

(Arrêté ministériel du 20 juillet 1954)

#### Médaille d'argent

M. BERNARD Victor, 6, rue des Villarmains, président du C.S.O.

M. BUFFAVENT Charles, 30, rue Royale.

M. MONSEL Raymond, 22, rue Pasteur.

Mme MULOT Jacqueline, 119, avenue Foch.

#### Médaille de bronze

M. BAUDRY René, 4, place du Pas, secrétaire général adjoint de la Mairie de Saint-Cloud.

M. NEWEY Raoul, 32, rue du Calvaire.

### Mérite agricole

*Au grade d'Officier* (promotion du 14 juillet 1954)

M. CHERMAT Pierre, chef d'équipe, jardinier au Domaine national de Saint-Cloud.

### Médaille d'honneur du Travail

(Arrêté préfectoral du 15 juillet 1954)

#### Médailles d'argent et de vermeil

Mme SAULNIER Suzanne, 24, avenue Clodoald.

M. LECLERC André, 18, avenue Foch.

#### Médaille d'Argent

M. BAIGNE Charles, 52, avenue Bernard-Palissy.

Mme BLÉRIOT Marguerite, 1, rue des Ecoles.

M. BIZIQUO Maurice, 1, rue Joséphine.

M. BRUCNON Roger, 1, avenue Cicéron.

Mme CASSAND André, 15, rue Dantan.

M. DELALANDE Eugène, 28, avenue Clodoald.

M. DOUARIN Joseph, 65 bis, rue Sevin-Vincent.

M. DUPRÉ Lucien, 2, rue de Nogent.

M. FRANÇOIS Achille, 2, avenue Bernard-Palissy.

M. GAUTIER Alfred, 64, rue Royale.

M. GIBLAIN Marcel, 24, avenue Bernard-Palissy.

M. HANEMOPOULO Jean, 9, rue Ch.-Blum.

M. JONTE Jacques, 5, rue des Tennerolles.

M. LEMELLE Raymond, 84, rue de Buzenval.

M. LEMAISTRE Raymond, 6, rue des Gâte-Ceps.

M. MAHULOT Charles, 135, avenue Foch.

Mme MARQUET Agnès, 33, avenue Foch.

M. MOUFFETARD Charles, 12, boul. de la République.

M. PAULIN François, 29, quai Carnot.

Mme Vve PINELLI Jeanne, rue Charles-Blum.

*Médaille d'honneur agricole* (arrêté du 15 juillet 1954)

M. GUILLAUME Eugène, chef de culture, 21, rue de l'Eglise.

Nous adressons à ces nouveaux promus nos plus sincères félicitations.



## Lutte contre le bruit

A la suite de différentes réclamations formulées par certains de nos concitoyens au sujet du bruit provoqué par les machines à vapeur des trains de marchandises circulant la nuit sur la ligne électrique d'Issy-les-Moulineaux à Puteaux, nous sommes intervenus auprès de la S.N.C.F., en lui demandant s'il ne serait pas possible de remplacer la traction à vapeur par la traction électrique, ce qui semble logique sur une ligne électrifiée, et si l'on ne pourrait pas réduire au strict minimum le trafic de nuit sur cette ligne.

Nous venons de recevoir de la S.N.C.F., en réponse à notre intervention, la lettre ci-après :

MONSIEUR LE MAIRE,

Par lettre du 2 septembre 1954, vous avez signalé les réclamations de vos administrés au sujet du bruit provoqué par les machines à vapeur des trains de marchandises circulant de nuit sur la ligne électrifiée d'Issy-les-Moulineaux à Puteaux.

Ces trains, qui proviennent d'Achères ou des Batignolles, circulent sur des voies dont seul le tronçon Puteaux-Issy est électrifiée, encore existe-t-il sur cette section des embranchements particuliers non électrifiés. D'autre part, nous ne disposons pas de locomotives électriques pour la traction des trains de marchandises sur les lignes de banlieue. Enfin, les dessertes de nuit nous sont imposées par de multiples conditions.

Jusqu'à ce que nous ayons des locomotives Diesel qui amélioreront profondément la situation, nous ne pouvons que recommander à notre personnel d'éviter, dans la traversée des agglomérations, les bruits dus aux purgeurs de cylindres, levées de soupapes, sifflets, etc.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Souhaitons que les locomotives Diesel dont il est question soient mises en service le plus tôt possible.

## Dans nos Etablissements Scolaires

### Résultats des examens

#### Cours complémentaire et Ecole des garçons du Centre

*Entrée en 6<sup>e</sup>.* — Andrieu Alain, Bozzone Daniel, Darnajou Christian, Duigou Michel, Kerlau Gildas, Miglioli Philippe, Massé Pierre, Manchon Michel, Mercier Robert, Paveau Jean, Piaton Frank, Taillanter Gérard, Vuattoux Jean.

*Certificat d'études primaires élémentaires.* — Aggery Gabriel, Blanchet Pierre, Cusinier Jean, Girault François, Herzeg Stéphane, Le Camus Jean, Levacher Jacques, Mathieu Bernard, Pomarède Jacques, Renault Gérard, Savinelli J.-Pierre, Zanardi Roland, Ambroz Robert, Cany Guy, Degardin Alain, Gorju Michel, Hochet Guy, Leray André, Lormeau Gérard, Mazurier Jacques, Pomepui Pascal, Ribreau J.-Pierre, Vidrequin Pierre, Barreau Claude, Chabanis André, Fachetti Vittorio, Guelton Bernard, Itasse Roger, Le Coz Gérard, Martineau Jacques, Mocquai Jean, Renard Henri, Rouaud Albert, Vincon Louis, Bienvenu Gérard, Cornille Achille, Gauthier Bernard (reçu premier), Laquerrière Christian, Lelias Jean, Martini Joseph, Montialoux Paul (reçu second), Schatt André, Wallet André.

*Certificat d'études complémentaires.* — Brian J.-Pierre, Darlyte Jean, Itasse Roger, Lecointe Luce, Lelias Jean, Peden Gérard, Schatt André, Cadoux Michel, Delfosse Daniel, Mocquais Jean, Le Dallic J.-Pierre, Lescuyer Jacques, Peure Michel, Thierry Jean, Chauveau François, Grandhomme J.-Pierre, Lafolie Jean, Lejeune Claude, Levacher Jacques, Pommaret Alain, Wallet André, Cornille Achille, Herbaut J.-Paul, Le Camus Gérard, Lejeune Marcel, Montialoux Paul, Pruvost Roger.

*B. E. P. C.* — Arnoult J.-Claude, Durin Michel, Kerdellant Georges, Pinilla Louis, Braun Pierre, Emery Gilbert, Le Helloco Bernard, Rousseau Pierre, Crozatier Gérard, Engel André, Leuenberger Alain, Sommier Jean, Denier Michel, Gaspard Edouard, Pichon Michel, Thiriet René.

#### Cours complémentaire et Ecole de filles du Centre

*Certificat d'études élémentaires.* — Arnold Danièle, Bernard Nicole, Berthaux Annick, Bourgeois Christiane, Bugat Marie-Thérèse, Catelain Marinette, Corona Gina, Ayrault Michèle, Bernazais Nicole, Carrard Brigitte, Decotoire Françoise, Durand Jacqueline, Faucon Marinette, Foucaux Françoise, Godon Colette, Geneau Evelyne, Huet Françoise, Legros Brigitte, André Denise, Blanc Michèle, Castelli Françoise, Champagneux Monique, Contenet Geneviève, Darchen Renée, Devèze M.-France, Dourlens Monique, Dreoq Josette, Foloppe Mauricette, Gile Nicole, Margarit Françoise, Moreau Jacqueline, Olivier Françoise, Peru Yolande, Soubeyroux Eliane, Verdet Monique, Lony Michèle, Morvan Danièle, Olivier Claudine, Pery Evelyne, Poulet Gisèle, Poulet Pau-

lette, Schoubrenner Nicole, Thomas Nicole, Guerrard Jeanne, Hennequin Gisèle, Langlois Claire, Lavanant Claudine, Le Bevilion Nicole, Le Conte Annick, Le Doigt Ginette, Le Scodan Micheline, Letang Jacqueline, Lézy Michèle, Loyer Ghislaine, Marty Etienne, Millot Nicole, Peden Madeleine, Robert Nicole, Thibault Simone, Wendling Nadine.

*Certificat d'études complémentaires.* — Astruc Danièle, Avois Monique, Hérauld Michèle, Batut-Dajean Catherine, Bernazais Nicole, Carrard Brigitte, Cellarier Nicole, Chapat Monique, Decotoire Françoise, Durand Jacqueline, Foucaux Françoise, Godon Colette, Gueneau Evelyne, Huet Françoise, Ideau Danièle, Kobus Claudine, Lacoste Françoise, Le Comte Monique, Legros Brigitte, Lony Michèle, Mertz Claudine, Mevel Monique, Michel Paule, Morvan Danièle, Morvant Nicole, Olivier Claudine, Paul Annick, Pery Evelyne, Pichon Claudine, Richaudeau Nadine, Robert Mauricette, Robert Monique, Schoubrenner Nicole, Scour Jeannine, Thillot Nicole, Thomas Nicole, Vacquier Monique.

*Examens de sténographie-dactylographie.* — *Dactylographie* (préparatoire). — Krawiec Simone.

*Sténographie* (théorique). — Bos Angèle, Leret Jeannine.

*Sténographie* (préparatoire). — Bonnany Madeleine, Discour Odette, — Faimali Carmen, Fricot Christiane, Flocco J.-Marie, Gauthier Réjeanne, Klein Christiane, Leroy Françoise, Moury Françoise, Mangoussin Monique, Pécheur Jeannine, Carré M.-Louise, Compiègne Claudette, Coutelet Sarah, Deschamps Jacqueline, François Nicole, Poulet Gisèle, Poulet Paulette, Portelance Suzanne, Sawicky Anna, Souriam Rosette, Turlak Colette, Vankerchem Madeleine, Hennequin Gisèle, Lignereux Françoise, Navet Arlette, Pasquier Irène, Villemaux Monique.

*Entrée en 6<sup>e</sup>.* — Chapat M.-Cl., Giraud Michèle, Maire d'Eglise Annie, Andrieu Madeleine, Christodoulides Mireille, Monnier M.-Claude, Mialaret Françoise, Boucharechas Christiane, Peden Monique, Versanne Jacqueline, Piard Danièle, Olivier Evelyne, Delahousse Chantal, Quement Michèle, Rupp Sylvia, Coutelier Nicole..

### Lycée de garçons de Saint-Cloud

#### BACCALAURÉAT

*Série mathématiques.* — Belly Michel, Bellier France, Bérard Henri (mention Assez Bien), Bergeaud Jean, Bernet Pierre, Bodet Alain, Boss Marc, Boquet Paul, Broca Bernard, Charon Jean-Jacques, Choquet Monique, Demazière Alain (mention Assez Bien), Duffo Nicole, Jeanson Pierre, Laborie Jacqueline (mention Assez Bien), Littaye Jean, Lubert Maurice (mention Assez bien), Méténier Claudette (mention Assez Bien), Pénotet Monique, Peyronnet Micheline, Schalbar Janine, Thomas Jean-Claude, Schremmer Alain, Treton Jeannine.

Admissibles : Bloch-Lemoine Marie-Florence, Moreau François, Terrière Jean-Paul.

*Série philosophie.* — Bergeault Jean-Claude, Bertrand Jean-Claude, Hinterseber Christian, Jouannet Michel, Lefèvre Daniel, de Lesmadede Guy, Merlay Michel (mention Assez Bien), Muller Guy, Pillorget François, Régnier Jean-Claude (mention Assez Bien), Rougé Michel, Tsaronoulos Georges, Vacherot Marcel.

Admissibles : Hermand Gilles, Labigne Jean-Marie.

*Série A.* — Jourdain Michel.

*Série B.* — Ancla Claude, Crussol Philippe, Escure Claude, François Claude.

*Série C.* — Amiot Philippe (mention Assez Bien), Avanesoff Alexandre, Baigné Jean-Claude (mention Assez Bien), Baschwitz Robert (mention Assez Bien), Bocachard Serge (mention Assez Bien), Boekholt Jacques, Brouillard Pierre, Brouwet Jean-Claude, Burtin Alain, Doublier Bruno (mention Assez Bien), Greffe François, de Jaeger Alain, Kiger Jean, Mathérian Xavier, Michard Pierre, Newey Pierre (mention Assez Bien), Ronceray Jean, Vaireille Jean-François, Vitrac Régis.

Admissibles : Devien Christian, Laroche Georges, Paulay François, Semo Jean-Jacques.

*Série moderne.* — Auribault Jean, Barré Claude, Boudon Jean-Louis, Boukerche Jean (mention Assez Bien), Brisset Gérard, Canguilhem André, Djian Paul, Crussol Gilbert, Dumait Bernard, Ganivet Jean, Garreau Philippe, Hipsier Charles (mention Assez Bien), Kerlav Alain, Leuillet Alain (mention Assez Bien), Maisonneuve Gilles, Martinet Jean (mention Assez Bien), Mangin Bernard, Mégoz Jean, Mezorian Albert, Nguyen Van Lê, Quette Pierre, Roussel Philippe, Sauvée Jean, Teyras Jacques, Trubert Denis (mention Assez bien).

Admissibles : Jammet Henry, Mounaud Jacques.

*Brevet d'études du 1<sup>er</sup> cycle.* — Besse Jean-Louis, de Boisoudy Antoine, Borne Dominique, Boussard Claude, Browaers Jean-Jacques, Célières Pierre, Cottini Gérard, Court Roger, Fougères Claude, Jacourt Jean-Pierre, Lemaire Jean-Michel, Michel Reynaud Michel, Rocher Jean-Pierre, Sauvée André, Sidin Philippe, Taché Jean, Thiriet Alain, Villette Roger.

Bernard, Pinatel Jean, Ouinart Pierre, Rabe Jacques, Rey François.

*Examen d'entrée en 6<sup>e</sup>.* — 32 recrus sur 34 élèves présentés : Angot Philippe, Autran Jacques, Baigné Alain, Belly Gérard, Binet François, Boisset Jean-Paul, Choiset Patrick, Connesson Daniel, Cooreman Jean-Claude, Coulombel Alain, Esclangon Jacques, Fritsch Jean-Marie, Godon Jean-Paul, Hercfelds André, Jousset Didier, Juillet Philippe, Kruse Wolfgang, Langlais Jean-Paul, La-



pyrère François-Xavier, Lubert Serge, Marchand Jean-Leu, Newey François, Niaudet Yves, Nouailhac Antoine, Pignot Jean-Pierre, Pinson Bernard, Radziwill Georges, Roy Hervé, Saucias Jean-Pierre, Vidrequin Christian, de Villars Gilles, Vuarchex Alain.

#### Lycée de jeunes filles de Saint-Cloud

*Sciences expérimentales.* — 18 présentés 15 reçus : 1 mention Bien, 5 mentions Assez Bien.

*Philosophie.* — 28 présentées, 17 reçues, 2 admissibles : 1 mention Très Bien, 1 mention Bien, 5 mentions Assez Bien.

1<sup>re</sup> A. — 5 présentées, 4 reçues : 2 Assez Bien.

1<sup>re</sup> B. — 20 présentées 15 reçues : 1 Bien, 2 Assez Bien.

1<sup>re</sup> C. — 10 présentées, 8 reçues : 1 Bien, 2 Assez Bien.

1<sup>re</sup> M. — 19 présentées 14 reçues : 1 Bien, 2 Assez Bien.

B. E. P. C. — 26 reçues.

### COMITE DE PHILADELPHIE

Nous apprenons avec plaisir que le Comité de Philadelphie, U.S.A., réuni pour un concours de Cahiers scolaires, vient d'accorder deux premiers prix à deux élèves de Mme Tasset-Nissolle, agrégée d'anglais, professeur honoraire du lycée de Saint-Cloud. L'une est Mireille Léturgez, de Saint-Cloud, l'autre Paullette Morel, de Boulogne.

A cette occasion, il nous est agréable de rappeler que Madame Tasset-Nissolle, alors qu'elle était professeur au lycée Racine, à Paris, avait déjà obtenu la Médaille d'or d'Angleterre pour son enseignement de l'anglais.

### Un point d'histoire locale

## Saint-Cloud au début de l'occupation par l'armée Prussienne PENDANT LE SIÈGE DE PARIS

### Journal d'une Clodoaldienne

(Suite)

2 octobre 1870. — Une journée magnifique, dernier dimanche de la fête de Saint-Cloud. Je crois que jamais cela ne s'est vu d'avoir quatre dimanches de fête de Saint-Cloud avec un temps aussi beau, aussi splendide, c'est bien bizarre.

Nous sommes de plus en plus prisonniers. Heureusement que je reprends un peu de courage au travail. J'ai raccommoqué deux paillasses à ma petite Jenny, je vais m'arranger deux pantalons à moi et je prendrai un tunisien. J'ai de la laine rouge, je commencerai un jupon.

Nous nous habituons un peu au bruit des coups de fusil et même du canon.

Mon pauvre mari s'ennuie beaucoup, beaucoup, et encore, si nous recevions quelques lettres, ah ! comme cela nous ferait du bien, mais rien, nos pauvres enfants comme ils doivent être tourmentés et mes pauvres Collas que doivent-elles penser, elles nous croient sans doute plus mal que nous ne sommes pour le moment car nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve, nous vivons au jour le jour.

3. — Rien de nouveau, une nuit bonne. J'ai bien dormi, Mme Loquin et M. Fontenay sont venus se réfugier aujourd'hui chez M. Pigache. Ils sont restés sans pouvoir sortir de chez eux trois jours, ils ont demandé à s'en aller, on leur a accordé.

J'ai ici les locataires de ma mère et leur frère, tout ce qui touche au château, il ne leur convient pas d'être vu ; il faut dire aussi que d'un autre côté nous ne les voyons pas dans le pays. Messieurs les Prussiens. Il ne m'est pas possible d'aller au cimetière, ils sont à Montretout où il n'est absolument resté personne ; ils y sont les maîtres et quand ils vous font signe de loin de ne pas passer, si vous voulez passer quand même, ils tirent et ils ne manquent pas leur coup, sauf cela ils ne sont pas méchants.

4. — Toujours le même calme, quelques coups de canons et de fusils sans savoir d'où ils partent.

Nous avons appris aujourd'hui que Strasbourg s'était rendu et Toul. Est-ce donc comme cela qu'ils veulent prendre Paris par la famine : hélas ! c'est que les environs ne pourraient leur en fournir des vivres. Nous manquerons certainement de provisions avant Paris, et je crois que tous les environs de Paris sont dans le même cas.

Cette nouvelle nous a tant attristés que j'en vois tout en noir, je viens d'écrire une lettre à nos pauvres amies Collas par M. Chambert, arrivera-t-elle ? Une à nos enfants. On doit nous les mettre à la poste à Paris, c'est une personne qui doit risquer d'aller à Paris demain. On dit que les ballons ont bien réussi.

Espérons que ces lettres parviendront, car l'inquiétude dans laquelle vivent nos amis et nos enfants est un de mes grands soucis.

Sans cela, nous passons des journées pas gaies assurément, ce calme de Saint-Cloud est si complet quand on ne tire pas de coups de fusil que cela nous permet d'entendre le bruit qui se fait à Paris. C'est un silence glacial. Nous ne voyons pas du tout de Prussiens, on ne s'en plaint pas. Heureusement que nous avons ces deux messieurs qui égaient nos repas ; et moi, j'ai repris mes travaux et je commence un peu mes soirées. Mon mari n'est heureux que dans son lit car il s'ennuie bien fort.

5. — Aujourd'hui, nous ne nous plaindrons pas. Voilà une rude journée. Le fort du Mont-Valérien a envoyé des obus, les canonnières des boulets, et tout cela pour déloger les Prussiens qui sont dans le parc et à la Pyramide. Cela passait par dessus nos têtes et quelques-uns se sont abattus sur ce pauvre Saint-Cloud. Nous les entendions siffler sur nos têtes. Je sortais du jardin et j'étais revenue bien vite et comme nous déjeunions, il est tombé un obus dans le jardin. Il a démolé une partie du mur de M. Perret chez nous et a éclaté là ; cela a éparpillé les grosses pierres du mur. Il est tombé un obus dans le jardin d'à côté Monbro, un chez cette pauvre Mme Georges, dont le garçon a été touché par un éclat légèrement et enfin dans le commun et chez M. Tahère dans sa salle à manger, ce qui ne l'ayant pas rassuré, a engagé ce qui restait de monde à Saint-Cloud à partir. Cette pauvre Mme Dufilho qui avait tenu bon jusque-là s'est décidée à partir. On a emmené les quelques malades qui restaient à l'hôpital et tout ce triste cortège est parti ce matin à sept heures à pied jusqu'à Neuilly à Paris.

J'ai failli partir mais je suis restée. Que voulez-vous que j'aie faire à Paris à pied, un simple baluchon, deux chemises, une paire de bas. Et ma mère, de quel pied serait-elle donc partie ?

En somme, il en est peu parti : Mme Loquin, Fontenay, leurs bonnes, les malades, les sœurs, et encore il en est resté deux à l'hôpital avec Emile et le jardinier. On a mis les malades dans deux ou trois charrettes qu'on a trouvées à grande peine et le triste cortège s'est mis en marche.

Que vont-ils faire à Paris ? Ils sont tout au plus partis une quarantaine de personnes et il en reste encore assez.

Nous sommes installés dans nos caves et nous avons opéré notre déménagement. Nous sommes installés au premier et nous couchons chez Mme Morin. Nous attendrons donc les événements.

Monsieur le Curé est resté, pas de médecin, il ne faut pas être malade. C'est ce qui a décidé M. et Mme Dufilho à partir ; dans sa position, je crois qu'elle a bien fait, si mal qu'elle soit à Paris, elle aura des secours.

6. — Aujourd'hui, calme. Nous finissons de nous installer. Cela occupe l'esprit.

Ce qui me donne le plus d'inquiétude, c'est que mon mari va être obligé de s'occuper des affaires de la commune. Il y a à voir ce que l'on va faire pour bien des indigents qui sont restés. M. Tahère n'a rien laissé, ni papier, ni même de clef de mairie. On fait ouvrir. Mais il va falloir y aller un peu tous les jours et c'est loin. Je suis inquiète. Ils sont restés quatre seulement et c'est le cas de dire quatre qui voulaient se battre, il y en a trois qui ne s'en mêlent pas. Enfin il faut se résigner et subir les conséquences de la position. A demain.

7. — A cinq heures du matin, engagement sans doute d'une patrouille prussienne avec des francs-tireurs, du Mont-Valérien forte fusillade et quelques coups de canonnières ; à sept heures, plusieurs obus ont sifflé sur nous, vite on se lève pour aller à la cave, mais cela n'a pas eu d'autre suite ; assez tranquille jusqu'à quatre heures, quelques coups de canons ou de canonnières, mais pas d'obus, plus tard nous ne savons pas, il est cinq heures. La soirée et la nuit se sont bien passées.

8. — Nous nous sommes levés d'assez bonne heure pour mettre en ordre quelques affaires de déménagement, quelques obus ont sifflé et de trois heures et demie à quatre heures et demie, il y a eu de tels sifflements que nous sommes descendus aux caves ; notre dîner a cuit tout seul et nous sommes remontés dîner chez nous.

Mais c'est égal, ce n'est qu'en tremblant que l'on va se coucher. Quelle nuit passerons-nous ? Mon Dieu ! Quand tout cela finira-t-il ?

Ils ont établi une batterie au Trocadéro et c'est cette batterie que nos canonnières veulent détruire, seulement il faut passer par dessus les maisons.

Aujourd'hui, nouvelle distribution de vache ; nous allons encore mettre un bon pot-au-feu.

9. — Encore un dimanche de plus en plus triste. On ne voit et n'entend personne que des coups de fusil de notre côté. On ne voit pas du tout de Prussiens, ils sont dans le parc et sur la route de Montretout.

Notre pauvre Emile retournait hier à l'hôpital par le Pas de Saint-Cloud. Il était six heures du soir. Un Prussien embusqué sur la route départementale a tiré sur lui. Heureusement il n'a pas été atteint. C'est triste et peu encourageant. Il ne vient plus ici que rarement ; j'aime mieux cela.

La journée s'est assez bien passée, sur les trois heures, une alerte ; coups de fusil, de canon, tout cela par dessus nos têtes toujours. Nous ne sommes pas heureux depuis quelque jours et cependant nous n'avons pas de regrets de n'être pas allés à Paris ; aurons-nous eu tort, aurons-nous eu raison ?



10. — Ce matin, dès sept heures, sifflement considérable. Nous nous hâtons de nous habiller, toujours pour les caves, mais le temps de s'apprêter et ma pauvre mère ce n'est pas une petite affaire que de la lever, ma foi je suis restée auprès d'elle sans bouger, à la grâce de Dieu.

Le reste de la journée s'est assez bien passé, seulement Louis ne veut plus venir dîner ici, pour s'en aller chez lui le soir on ne voit personne; c'est plus prudent.

Nous savons si peu de choses que nous ne savons même pas qui tire sur nous. L'un dit, c'est le Mont-Valérien, l'autre ce sont les canonnières, d'autres c'est de Passy. Que cela vienne d'où cela voudra, mon Dieu c'est triste et nous n'en connaissons même pas le résultat.

Mon mari aime peu les caves, il est resté aussi dans la chambre du rez-de-chaussée.

11. — Cette nuit, vers onze heures, sifflement assez fort qui a peu duré, ce matin assez calme, mais voilà nos Boulonnais qui recommencent à tirer sur les habitants. Mon Dieu, quelle guerre, ce n'est pas une guerre! Je n'ose pas dire ce que je pense.

Vers 2 heures et demie, une masse de bombes ou d'obus, de sifflements affreux, d'où cela vient-il? Nous savons que cela passe près de nous en sifflant comme un serpent, mais nous ne savons pas d'où cela vient, cela a duré près de deux heures. Nous sommes allés tous dans les caves sauf mon pauvre mari qui était allé à la mairie; en revenant, il a été visé par Boulogne. Oh! le moment est bien critique, mes pauvres amis, mes pauvres enfants!

12. — Nous ne nous plaindrons plus du calme: il y en a eu aujourd'hui de ces bombes! Ah! sur qui visent-ils donc que cela passe toujours sur nos têtes. Nous descendons aux caves en finissant d'habiller ma pauvre mère. Je lève la tête et j'aperçois à l'entrée du jardin trois Prussiens, l'arme au bras, qui regardaient. Mon mari était là, il est allé leur parler et les a reconduits par la grande porte. Ils étaient sautés par dessus le mur des voisins Monbro.

Nous avons eu bien peur et nous ne sommes plus allés dans notre jardin. Et cependant, il faut dire qu'ils se sont laissés conduire sans rien dire. Mais c'est égal, je crois que si ils se trouvaient seuls, ils furéteraient et ne s'en priveraient pas.

En envoient-ils de ces bombes, d'où viennent-elles?

13. — Ah! mes pauvres amis, je demandais hier en écrivant ce griffonnage où pouvait aller toutes ces bombes qu'ils envoient. Eh bien, ils en ont envoyé sur le château, assez pour y mettre le feu. Le château n'est plus qu'un monceau de cendres.

Ah! quelle affreuse journée: la maison de M. Mallot à Monterrotut, brûlée de fond en comble, et le château, la lanterne Diogène, tout cela n'existe plus. Mais le château, si vous aviez vu ce spectacle navrant, tout en feu à la fois, c'était beau d'horreur! Le ciel rouge dans notre jardin, heureusement que le vent donnait sur Boulogne, car si aussi bien il s'était trouvé de notre côté, nous brûlions avec la maison de ma mère.

Vous pensez quelle nuit nous avons passée. Mais jusqu'à présent, il n'y a que le corps principal, c'est-à-dire les trois ailes du château, mais complètement anéanties. Si c'est cela qu'ils cherchaient, ils ont complètement réussi. On entendait du jardin le craquement des plafonds, des glaces. Cela a duré toute la journée; nous ne nous sommes couchés qu'à onze heures, tant nous avions peur que le vent ne nous souffle tout cela vers nous. Enfin, attendons à demain car j'ai le cœur navré.

14. — Tout est dit du château, pauvre Saint-Cloud, que vas-tu devenir?

Le bon Dieu nous a envoyé de la pluie cette nuit et pas de vent, le feu n'est pas éteint mais nous espérons qu'il n'y a plus de danger pour le reste.

Les Prussiens sont venus dit-on à la mairie demander des pompes, mais nos gardes nationaux ont trouvé bon de les emmener avec eux, de sorte que le feu prendrait chez nous ou d'autres, il faudrait faire comme les Prussiens ont fait, laisser brûler.

Aujourd'hui, il y a d'assez fortes fusillades à Montretout. Nous sommes allés aux caves. Nous avions peur que repoussés, ils ne vinssent se réfugier dans notre jardin.

Encore un homme blessé, ce pauvre Louis et Emile ne viennent plus, comme Boulogne tire toujours au débarcadère. Les Prussiens viennent y tirer aussi, de sorte qu'il est très peu sûr de sortir et j'aime mieux qu'ils restent chez eux que de se risquer.

J'ai reçu une lettre de Mme Mallon; elle a dû faire partir une lettre à Angèle, une à nos pauvres Collas, si elles pouvaient leur parvenir! Il y a un mois que nous sommes sans nouvelles; j'en ai déjà risqué plusieurs, les ont-elles reçues?

La soirée est bien calme, peut-être allons-nous dormir.

15. — Nous avons passé une bonne nuit et la journée a été bonne aussi, ce soir quelques coups de feu; nous allons peut-être dormir.

Mes pauvres amies, mes enfants, vont être sans doute bien tourmentés, voyez-vous les journaux, cela ne vous rassurerait pas. Nous n'en voyons aucun mais on m'a dit qu'ils étaient plus attristants que la vérité.

Le feu du château paraît tout à fait terminé, mais comme on ne va pas de ce côté, que les Prussiens s'étaient fait une barricade à la grille, on n'y peut rien voir.

Je travaille. J'avais heureusement de la laine rouge. Je fais

un jupon pour ma chère Elise. J'ai déjà un laize de fait. Espérons, chères amies, que je terminerai et que je pourrai lui donner pour ses étreintes.

Si vous pouviez recevoir la lettre de Mme Mallon, vous seriez bien contentes, si courte qu'elle soit; j'aviserai pour avoir une réponse.

Malgré tous mes soucis et mes craintes, je me fais cette question et à mon mari aussi: avons-nous regret d'être restés? Non! Aller à Paris m'a toujours effrayé, est-ce possible, ma mère devient de plus en plus sourde, et bien d'autres désagréments, cinq personnes à l'hôtel, quelle fortune il faudrait pour cela! Ici relativement, nous avons encore du confortable, attendons donc. Dieu décidera de nous comme il l'entend.

16. — Encore un dimanche, cela a été un peu fête pour nous. Emile et Louis sont venus passer la journée avec nous, cela nous a un peu égayés.

On a tué la dernière vache aujourd'hui; il faut la ménager. Il n'y a plus que les deux à Mme Georges qui donnent du lait. On voudrait les garder pour le lait pour les enfants et les vieillards. Le pourra-t-on? Cela dépendra du temps qu'il y a encore à attendre une solution à cette malheureuse guerre.

La journée n'a pas été mauvaise; nous appelons bonne quand il n'y a pas de bombes, car les Boulonnais tirent toujours sur nous, et le passage du débarcadère est toujours dangereux; et mon pauvre mari est obligé d'aller à la distribution de la vache et je tremble toujours.

J'ai reçu une lettre de Mme Mallon qui sait l'incendie du château; je vais lui répondre.

17. — Pauvre Saint-Cloud! En a-t-il reçu encore aujourd'hui de ces bombes, quels dégâts, mon Dieu! Ou'allons-nous donc devenir? Nous sommes épargnés encore, aujourd'hui nous sommes allés aux caves une partie de la journée, j'y travaille à mon jupon, mais ma pauvre vieille mère devient bien lourde et bien difficile à descendre et cependant elle a peur et ne veut pas rester.

Nous avons eu des Prussiens dans la rue aujourd'hui, mon mari sortait pour aller à la mairie, il n'a pu le faire, les Prussiens lui ont dit de rentrer chez lui.

Quelle nuit allons-nous passer? C'est assez calme ce soir.

18. — La nuit a été bonne mais quel réveil, un sergent de ville qui avait été emmené par les Prussiens est revenu avec l'ordre de partir! Partir, voyez-vous, toujours à pied avec ma mère, nous nous habillons pour partir, un petit paquet à la main, mais ma mère. Je suis résignée si je n'ai pas de moyen de transport pour elle, je reste, et nous restons.

NOTES ET INDEX. — 12-13 octobre. — D'après le récit de Mme Bissonnier, le château aurait été incendié au cours d'un bombardement qui devait être dirigé sur les batteries prussiennes installées dans le parc, à proximité du château (voir journée du 8 octobre).

## DANS LES SOCIÉTÉS

### U. A. S. LA CLODO

#### Section Gymnastique-Athlétisme

Sous les auspices de la ville de Saint-Cloud et dans le cadre de la fête patronale, le challenge annuel du Souvenir s'est déroulé au Stade Kelly, le 15 septembre dernier.

Le matin, le 26<sup>e</sup> championnat d'athlétisme et de gymnastique a connu un vif succès. De nombreuses sociétés de l'Île de France ont participé aux épreuves. Nous ne pouvons citer le palmarès complet.

L'après-midi, notre grande fête de gymnastique s'est déroulée en présence de la Municipalité et avec le concours:

— De la section spéciale des moniteurs de la Préfecture de Police.

— De la section féminine de l'A.C.B.B., sous la direction de son moniteur, M. PALAUD.

— De la section féminine du Rueil Athlétic Club, sous la direction de Mlle Paulette DELESTRES.

— De tous les jeunes champions et championnes de l'Île-de-France: Mlles J. et M. ESPINASSE, MM. MULIER, ROUSSEL, MINY, DECOSTER, FRAPPIER CHEVEAU, ANESI.

— De la championne internationale Mlle GALLY Monique.

Nous remercions bien vivement tous ces jeunes sportifs qui ont bien voulu participer au succès de notre challenge et de notre fête.

Nous invitons à nouveau les Clodoaldiens que la gymnastique et l'athlétisme intéressent à se joindre à nous.



Les inscriptions sont reçues au Stade Kelly, 48, avenue du Maréchal-Foch, les lundi, mardi, jeudi et samedi, à 19 h. 30.

Les séances d'entraînement ont lieu :

#### Féminines :

Fillettes : lundi soir, de 18 h. à 19 h. 30; samedi soir, de 17 heures à 19 heures.

Adultes : jeudi et samedi soir, de 18 h. 30 à 20 h.

#### Masculins :

Pupilles : jeudi et samedi soir, de 17 h. à 19 h. 30.

Adultes : mardi et jeudi, de 20 h. à 22 h. 30; dimanche, de 9 heures à 12 heures.

### CERCLE D'ECHECS DE SAINT-CLOUD « La Tour Prends Garde »

#### Compte rendu de la séance échiquéenne du 11 juillet 1954

La coupe offerte par la ville de Saint-Cloud a été disputée par sept équipes. Après quatre heures de lutte, la victoire est revenue au grand cercle parisien Caissa, devant Saint-Cloud, Colombes, Asnières, Suresnes...

Un vin d'honneur fut offert à tous les joueurs et M. RAGUIN, président du cercle de Saint-Cloud, prononça une courte allocution dans laquelle il remercia d'abord la Municipalité, puis présenta les excuses de M. le Maire, sollicité de toutes parts, et, enfin, assura les joueurs présents que si cette réunion avait connu un grand succès, c'était leur présence qui l'avait assuré.

Le capitaine de l'équipe de Caissa reçut la coupe que son équipe venait de gagner, et celui de Colombes celle qui, offerte par un généreux donateur, est disputée chaque saison dans notre cité et permet à de nombreuses équipes de se mesurer à l'équipe locale (onze cette année).

Un ban battu en l'honneur du vainqueur, de la Municipalité et du généreux donateur, clôtura cette manifestation échiquéenne parfaitement réussie.

### CROIX-ROUGE FRANÇAISE Comité de Saint-Cloud

Le Comité clodoaldien de la Croix-Rouge organisera un cours de secourisme devant commencer fin octobre. Ce cours sera suivi d'un examen donnant droit au diplôme de « Secouriste de la Croix-Rouge » et au diplôme d'état de « Brancardier ». Douze séances auront lieu à raison d'une par semaine, à 21 heures.

Prière à toutes personnes intéressées de s'inscrire au Service social, à la Mairie ou par lettre à M. HOUET, 124, boulevard de la République.

### SAINT-CLOUD ESPERANTO

Association déclarée n° 2403

Le groupe espérantiste de Saint-Cloud, créé en 1945, a l'honneur de vous faire connaître qu'il transfère son siège au « Centre Culturel et Artistique », rue des Ecoles où des réunions, cours gratuits, expositions, etc., auront lieu un dimanche matin, entre 9 heures et 11 heures.

Se renseigner au Centre.

### ERRATUM

Quelques erreurs se sont produites dans l'article paru dans le précédent bulletin et intitulé « La Clodo à ses débuts » en ce qui concerne des noms de personnes.

Au lieu de M. Bocondé, administrateur des usines Gillet-Forest, lire M. Bocandi et au lieu de M. Gouin, contremaître, lire M. Gouy.

### ETAT CIVIL

#### NAISSANCES

##### Juillet

Jocelyne-Jacqueline-Germaine Fernandez. — Brigitte-Renée Lang. — Max-François-Jacques Arbona. — Jacques-Paul-Marie Tournier. — Bertrand-André-Georges Greciet. — Luc-Paul Platsat. — Daniel Lievaux. — Christine-Augustine-Andrée Equi. — Michel-Georges-François Daubert. — Midia-Mirella-Anna Raciti. — Annick-Marguerite Le Floch. — Antoine-Gilles-François Gendrot.

##### AOÛT

Éric-Georges Veaux. — Evelyne-Raymonde Souille. — Elisabeth-Marie-Madeleine Monat. — Elisabeth Szonyi. — Christian-Guy-Roger Moreau. — Patricia-Soliane-Nadège Savard. — Claude-Marcel-Christian Schmitt. — Dominique-Gabriel-Roger-Claude Chauchaprat. — Noëlla-Denise-Angela Viel. — Annick-Marie-Thérès Le Roy. — Michèle-Tamara Isserlis. — Patrick-Daniel-Gérard Collet. — Jean-Louis-Gérard Para.

#### Septembre

Bruno-Vincent-Antoine-Marie Autran. — Catherine Géréec. — Dominique-Raymonde Drouet. — Bruno-Jacques-Georges Gazzoli. — José Almosni. — Francien Filiberti. — Micheline-Marie-Louise Trijean. — Patrick-Louis-Jules Duchêne.

#### MARIAGES

##### Juillet

Aimé-Irénée-Pierre Granne et Jacqueline-Marcelle-Eugénie Jehan. — Joseph-Marcel Renouf et Adrienne-Marie Durin. — Pierre-André Grizel et Jeannine-Suzanne Leveau. — Guy-Marcel-Jean Turlin et Christiane-Eveline Augé. — Bernard-Guy-Lucien Courtillon et Madeleine-Lucienne-Marie Geffroy. — Roger Dupeyrat et Christiane-Marthe-Andrée Dubelloy. — Claude-Jacques-François Legros et Marie-Noëlle-Madeleine Blutel. — Mohamad-Samouh Bayan et Renée-Pierrette Vayssières. — Michel-Georges Bessières et Annette-Louise-Berthe Piaux. — Jean-Paul-Noël Godart et Annick Muel. — Jean-Lucien-Camille Bucher et Josette-Andrée-Jeanne Verine. — André Nugeron et Huguette-Louise Monjaret. — Maurice-Désiré-René Catros et Jacqueline-Maximilienne Dutac. — Richard-Jules Lambert et Christiane-Rosalie-Yvonne Geraud. — Gaston-Jules-Marie-Joseph Robart et Suzanne-Sarah-Caroline Morin. — Philippe-Claude Burgué et Liliane-Jeanne-Marie Chevalier. — Pierre Morvan et Madeleine-Paulette Patrouilleaux. — Lucien-Yves-Pierre Galant et Suzanne-Yvonne-Renée Puisségur. — Louis-Emile Bernardin et Jeanne-Marie Cafarelli. — Jean-Pierre-Marcel Bouvier et Yvette-Jeanne Domenc. — Robert-Prosper-Constant Molinier et Colette-Nicole Poupert. — Lucien-André-Jean Girardin et May-Juliette-Frédérique Waspé. — Jean Pennarun et Isabelle Broggi. — Paul-André Razinkoff et Jeanne-Raymond Ricateau. — Robert-Pierre-Julien Piard et Claudine-Léa-Henriette Baumgarten. — Jean-Henri-Robert Wiedmann et Andrée-Mauricette-Marcelle Lesueur. — Raymond-Henri Bracquemond et Geneviève-Angèle Parey. — Daniel Rambaud et Anne-Solange-Suzanne Gaynard. — Orlando-Pierre-Jean Agostini et Claudine-Renée Thévenot. — Augustin-Joseph-Victor Le Roux et Renée Couchouron. — Marius-Claude Caner et Ghislaine-Marcelle Rabbé. — Fernand-Philippe Boucaut et Colette Cornet.

##### AOÛT

Pierre-Charles Orival et Monique-Aimée-Jeanne-Marie Martin. — John Owen et Marie-Antoinette-Eugénie Chide. — Hervé-François-Henri Waterkeyn et Françoise-Augustine Nirrengarten. — Marcel-Henri Bonnefoi et Yvette-Jacqueline Guibot. — Roland-Paul-Marcel Volluet et Lucienne-Paulette Gamme. — Robert-Victor Stevenot et Eliane-Andrée Ducrot. — Guy-Albert-Auguste Frelicot et Nicole Kuhne.

#### Septembre

Philippe-Daniel Langrand et Madeleine-Louise-Elise-Paulette Justin. — Camille Tabusse et Madeleine-Marguerite-Marie Siguret. — Georges-Pierre-Jules Botteaux et Danièle Badré. — Michel Lapeyre et Colette-Madeleine Guillard. — Albert-Auguste-François Trottier et Jacqueline-Micheline Bush. — Franffois-Robert Guyot et Michelle-Claude-Renée Français. — Bernard Doudoux et Danièle-Marcelle-Georgette Fenet. — Bernard-Louis Lerebourg et Charlotte-Elise Leblie. — Raymond-Louis Jamet et Monique-Angèle-Félicie Houssard. — Bernard-Roger Dubourg et Colette-Louise Fornel. — Guy-François-Marcel Robin et Françoise-Anne Precek. — Henri-Marie de Courrèges d'Agnes et Denise-Marie-Geneviève Rebotier. — Marc Mandaud et Simonne Bridonneau. — Lionel-Roger-Maurice Hammoud et Paule Salvi. — François-Emile-Henri Bertrand et Micheline-Léonie-Henriette Bellair.

#### DECES

##### Juillet

Henri-Joseph Charrey, 76 ans. — Marie-Lucie-Joséphine Barret, veuve Menesclou, 74 ans. — Marie-Aline-Zénaïde Gayant, veuve Finot, 97 ans. — Franceline Lafontaine, 74 ans. — Henriette-Marie-Joséphine Paulet, veuve Wood, 84 ans. — Jules-Joseph Hainaut, 69 ans. — Joseph-Marie-Gustave Bernard, 84 ans. — Célestine-Octavie Vaucoret, 61 ans. — Maria-Célestine Pénissat, veuve Mazure, 80 ans. — Ita Zalewska, 83 ans. — Joseph-Marie-Edouard-Gabriel Hourlier, 60 ans. — Ernest-Louis-Léopold Ricard, 78 ans. — Jean-Joseph-Georges Chardron, 33 ans.

##### AOÛT

Renée-Marie-Joseph Dambricourt, femme Licoys, 64 ans. — Hélène-Marie Dupuis, femme Flament, 53 ans. — Marie-Rosalie Lafont, veuve Martin, 77 ans. — André-Henri Houssard, 53 ans. — Jean Bouillet, 52 ans. — Berthe-Dorothée Palle, femme Binet, 80 ans. — Marie-Jeanne Rebutier, veuve Thomas, 84 ans. — Marie-Madeleine-Joséphine Loehr, femme Rieffel, 75 ans. — Amélie-Louise Montel, 85 ans. — Marie-Léonie Faucon, veuve Frey, 78 ans. — Jacques Jean, 47 ans. — Jean Momas, 63 ans. — Emile-Henri Lebouc, 71 ans. — Théodorine-Mathilde-Désirée Daunay, veuve Clerget, 78 ans. — Ernest-Emile Chevrier, 51 ans. — Térésa Saboty, veuve Flocco, 83 ans. — Augustine-Julia Laridan, veuve Dubus, 77 ans. — Louis-Charles-Philibert Léger, 50 ans. — Jeanne-Adolphe Ghekière, veuve Dekien, 60 ans. — André-Jean Tagand, 18 ans. — Henri-Emile-Constant Lafille, 68 ans.